RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05761
Numéro SIREN : 828 161 604
Nom ou dénomination : ABOREALE

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2019 sous le numéro de dépôt 129023

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 24-12-2019

N° DE DEPOT : 129023

N° GESTION : 2017B05761

N° SIREN : 828161604

DENOMINATION : ABOREALE

ADRESSE : 66 rue François 1er 75008 Paris

MILLESIME : 2018

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2019

CERTIFIE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABOREALE SASU — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 66 Rue Francois 1er 75008 PARIS 8E — Durée de l'exercice précédent* 10

Numéro SIRET* 8 2 8 1 6 1 6 0 4 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ		BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN	687 810	BO		687 810	572 586
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 602	BW		8 602	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	66 691	CA		66 691	81 664
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	8 073	CG		8 073	5 882
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
		TOTAL (III)	CJ	771 178	CK		771 178	660 132
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	771 178	1A		771 178	660 132

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU ABOREALE SASU — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(15 084)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(75 327)	(15 084)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(80 411)	(5 084)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 044	171 277
	Dettes fiscales et sociales	DY		25 970
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	821 545	467 968
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	851 590	665 217
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	771 178	660 132

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	851 590	665 217
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABOREALE SASU — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM	115 224	347 586
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	115 225	347 586
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 276	238 510
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		(225 000)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	118 774	344 929
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	41 490	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	164 540	358 439
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(49 315)	(10 853)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26 011	4 230
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	26 011	4 230
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(26 011)	(4 230)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(75 327)	(15 084)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SASU ABOREALE SASU — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	115 225	347 586
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	190 552	362 670
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(75 327)	(15 084)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	26 011	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

CERTIFIÉ CONFORME

ABOREALE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €
Siège social : 66 rue François 1er 75008 PARIS
828 161 604 RCS PARIS

-oOOOo-

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vendredi 28 juin à 9h00,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président. Chaque associé a été convoqué par lettre remise en main propre le 6 juin 2019. Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Bernard JACQUET préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Cabinet AUDEX ATLANTIQUE, représenté par Monsieur Benoît QUINTIN, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 1 000 actions, sur les 1 000 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la totalité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception,
- les statuts de la Société,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés 8 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations. Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Affectation du résultat,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à l'organe dirigeant,

Au titre de l'assemblée générale extraordinaire

- Constatation de la perte de la moitié du capital social et décisions y afférentes.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du cabinet AUDEX ATLANTIQUE, Commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Au titre de l'assemblée ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Cabinet AUDEX ATLANTIQUE Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 75.327,12 euros de la manière suivante :

AFFECTATION

Report à nouveau	- 15.084,39 Euros
Solde du report à nouveau	- 90.411,51 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que compte tenu de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu de dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 9h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par les associés présents.

LE PRESIDENT

AUDEX
ATLANTIQUE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

ABOREALE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 10 000 €

66 rue François 1er

75008 PARIS

Exercice clos le 31/12/2018

AUDEX ATLANTIQUE : EXPERTISE COMPTABLE / AUDIT-CONSEIL

3 rue Guglielmo Marconi, 44800 Saint-Herblain ▪ **T** +33 (0)2 51 11 08 65

contact@audex-atlantique.fr ▪ www.audex-atlantique.fr

SARL d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 50000 € ▪ RCS 514 894 930 à Nantes ▪ TVA intracommunautaire : FR 57514894930 ▪
Inscrite à l'ordre des experts comptables des Pays-de-Loire et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Rennes

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

ABOREALE
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société ABOREALE,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABOREALE,** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude significative, ou si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 13 juin 2019

Pour AUDEX Atlantique

Benoît QUINTIN de KERCADIO
Commissaire aux Comptes

I. BILAN AU 31/12/2018

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	687 811		687 811	572 586
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	8 602		8 602	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	66 692		66 692	81 664
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	8 074		8 074	5 883
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**771 179**		**771 179**	**660 133**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**771 179**		**771 179**	**660 133**

Visé par

AUDEX Atlantique

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-15 084	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-75 327**	**-15 084**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**-80 412**	**-5 084**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 045	171 278
Dettes fiscales et sociales		25 971
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	821 545	467 969
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**851 590**	**665 217**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**771 179**	**660 133**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

Rubriques	Exercice 2018 France	Exportation	Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée			115 225	347 586
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	
PRODUITS D'EXPLOITATION			**115 225**	**347 586**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 276	238 510
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-225 000
Autres achats et charges externes			118 774	344 929
Impôts, taxes et versements assimilés			41 490	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				1
CHARGES D'EXPLOITATION			**164 541**	**358 440**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-49 315**	**-10 854**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			26 012	4 231
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			26 012	4 231
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**-26 012**	**-4 231**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-75 327**	**-15 084**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			**115 225**	**347 586**
TOTAL DES CHARGES			**190 552**	**362 670**
BENEFICE OU PERTE			**-75 327**	**-15 084**

Visé par
Société de Commissariat aux comptes

III. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 8

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 8

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES 8

3.1. CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI 8
3.2. IMMOBILISATIONS 8
3.2.1. Immobilisations incorporelles 8
3.2.2. Immobilisations corporelles 8
3.2.3. Immobilisations financières 9
3.3. EVALUATION DES STOCKS 9
3.4. CRÉANCES ET DETTES 9
3.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT 10
3.6. PROVISIONS RÈGLEMENTÉES 10
3.7. DÉROGATIONS AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX 10
3.7.1. Changement de méthode d'évaluation 10
3.7.2. Changements de méthode de présentation 10

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF 11

4.1. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS 11
4.2. PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ET DES CRÉANCES 11
4.3. ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES 12
4.4. CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS 12
4.5. PRODUITS À RECEVOIR 13
4.6. COMPTES DE RÉGULARISATION 13
4.6.1. Charges constatées d'avance 13

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF 14

5.1. CAPITAUX PROPRES 14
5.2. ETATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES 15
5.3. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS 16
5.4. CHARGES À PAYER 16
5.5. COMPTES DE RÉGULARISATION 17
5.5.1. Produits constatés d'avance 17

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 18

6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES 18
6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION 20
6.3. RÉSULTAT FINANCIER 20

7. INFORMATIONS DIVERSES 21

7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIÉ ET INTÉRIMAIRE 21
7.2. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES 21

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes comptables homologué du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N°2015-06 du 23 novembre 2015 et N°2017-03 du 03 novembre 2017.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Néant

3.2. Immobilisations

3.2.1. Immobilisations incorporelles

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Immeuble construction	linéaire	de 15 à 23 ans
Agencements	linéaire	10 ans
Matériel informatique	dégressif	3 ans
Matériel et mobilier	linéaire	de 5 à 10 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

3.2.3. Immobilisations financières

Les titres de participations sont valorisés à leur prix de revient.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation de leur valeur des titres de participation sur la base des éléments d'appréciation généralement admis.

Si la valeur estimée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives futures est inférieure à la valeur comptable nette, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de l'écart constaté.

3.3. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti / coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

3.4. Créances et dettes

Les comptes courants sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les comptes sont enregistrés dans la devise concernée par l'opération et apparaissent au bilan, évalués en euros au cours de la clôture.

Sont enregistrés en créances douteuses, les créances présentant :

- Un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel,
- Ou ayant un caractère contentieux,
- Ou donnant lieu à un recouvrement litigieux.

Les créances présentant au moins une de ces caractéristiques font l'objet de provisions appréciées au cas par cas.

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

3.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées au coût d'achat et sont comparées à leur valeur de réalisation au 31 décembre 2018 correspondant au cours de bourse pour les instruments coté. Une provision est comptabilisée en cas de moins-value latente.

Le résultat de change les concernant, éventuellement, est dégagé au moment de leur réalisation.

3.6. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.7. Dérogations aux principes généraux

3.7.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.7.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2018
Matières premières			
Marchandises			
Produits finis			
En-cours de production de biens	687 810		687 810
En-cours de production de services			
TOTAL	**1497**	**0**	**1497**

4.2. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

4.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 66 692 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**0**	**0**	**0**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	**133 384**	**133 384**	**0**
Clients			
Etat : impôts et taxes diverses	62 092	62 092	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 600	4 600	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**66 692**	**66 692**	**0**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	66 692		66 692	81 664
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**66 692**	**0**	**66 692**	**81 664**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2018	2017
Clients sociétés France		
Clients sociétés Etrangers		
Clients factures à établir Groupe		
TOTAL	0	0

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.2.6.

4.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	0	0

4.6. Comptes de régularisation

4.6.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Charges d'exploitation		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	0	0

Visé par

AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Au 31 décembre 2018, le capital social s'élève à 10.000,00 Euros se composant de 1.000 actions d'une valeur nominale de 10 euros, toutes souscrites et libérées.

K€	Solde au 01.01.2018	Augmentations	Diminutions	Affectation résultat N-1	Solde au 31.12.2018
Capital social	10				10
Report à nouveau				-15	-15
Résultat de l'exercice	-15		-75	15	-75
Total des capitaux propres	**- 5**	**0**	**- 75**	**0**	**- 80**

Affectation des résultats de l'exercice 2017 :

Les comptes de l'exercice 2017 ont fait apparaître un résultat de -15 084 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- 15 084 € au poste « Report à Nouveau »,

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

5.2. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	30 045	30 045		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	821 545	821 545		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**821 620**	**821 620**	**0**	**0**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

5.3. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Fournisseurs Groupe		
Fournisseurs France	27 645	132 653
Fournisseurs Etrangers		
Fournisseurs factures non parvenues	2 400	38 624
Valeurs nettes comptables	**1074**	**1447**

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 045	171 278
Dettes fiscales et sociales		25 971
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	821 545	467 969
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**851 590**	**665 218**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

5.5. Comptes de régularisation

5.5.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**0**	**0**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2018 France	Exercice 2018 CEE + Export	Exercice 2018 Total	Exercice 2017 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires				
%	%	%	%	

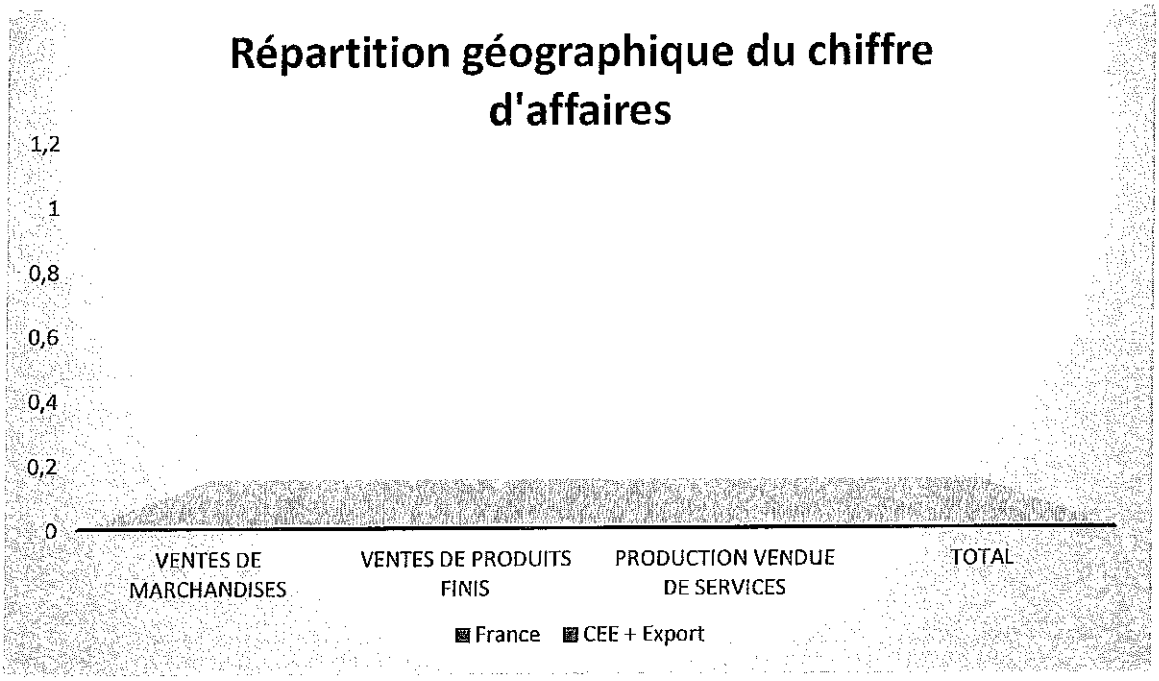

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

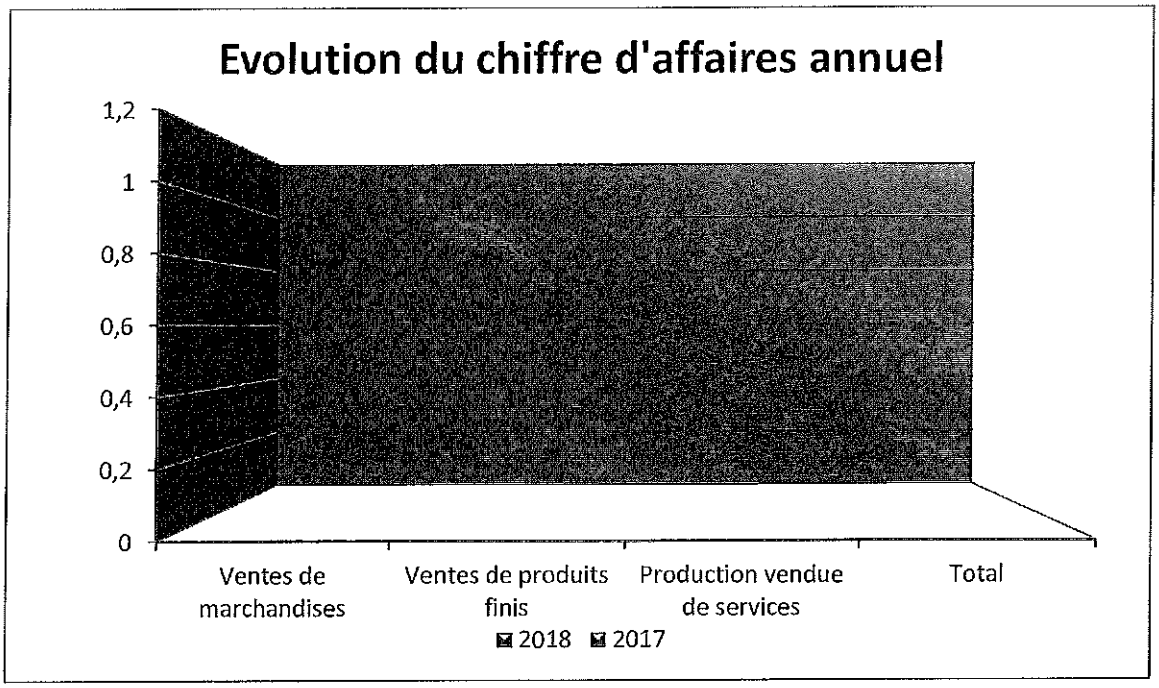



Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Production stockée	115 225	347 586
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	1	
TOTAL	**115 226**	**347 586**

6.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -26 012 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	26 012	4 231
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	26 012	4 231
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-26 012**	**-4 231**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

La société n'emploie aucun salarié.

7.2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant avant impôt	0	0	0
Résultat exceptionnel			
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Visé par
AUDEX Atlantique
Société de Commissariat aux comptes